

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Lancement du programme « Partenariats avec l'enseignement supérieur africain » (PEA) : la France renforce son soutien aux universités africaines**



**Paris, le 30 avril 2020** - L'Agence nationale de la recherche (ANR) publie aujourd'hui un nouvel appel à projets, financé par l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre de la stratégie « Bienvenue en France » portée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Campus France, pour financer des partenariats universitaires ambitieux dans des secteurs prioritaires pour le développement des 18 pays africains éligibles.

En Afrique subsaharienne, les bancs des universités accueillent chaque année plus d'étudiants, dans un contexte de forte croissance démographique et d'amélioration de l'accès à l'enseignement secondaire : le nombre d'étudiants devrait ainsi doubler au cours de la prochaine décennie, pour atteindre 22 millions en 2030. Le renforcement des systèmes d'enseignement supérieur apparaît comme un levier essentiel pour soutenir la diversification et la résilience des économies et promouvoir un développement durable.

Partant de ce constat, le Président de la République a affirmé, dans son discours de Ouagadougou de novembre 2017, l'importance d'accompagner le développement des systèmes d'enseignement supérieur locaux : « renforcer [les] établissements et [les] cursus universitaires [africains], c'est multiplier les partenariats, les échanges, les formations croisées, les doubles diplômes, qui répondront[aux] attentes [de la jeunesse africaine], et qui nous permettront mutuellement de mieux apprendre l'un de l'autre ».

La crise sanitaire actuelle met plus que jamais en lumière la nécessité de structurer des filières intégrées d'enseignement supérieur et de recherche permettant à tous les pays d'être préparés pour répondre aux défis communs de demain.

Le programme « Partenariats avec l'enseignement supérieur africain (PEA) » constitue l'un des volets de la stratégie « Bienvenue en France » présentée par le Premier ministre en novembre 2018 ; il vient notamment compléter la politique d'accueil des étudiants africains en France. S'inscrivant dans une double logique de renforcement des capacités des établissements africains et de rayonnement international des établissements français, il vise à :

- offrir aux étudiants et étudiantes du continent africain la possibilité de trouver dans leur pays ou leur région des formations de qualité, dès la licence, et répondant aux besoins du monde socio-économique ;
- accompagner les acteurs de l'enseignement supérieur français dans le développement de partenariats, en particulier dans des secteurs stratégiques pour les économies des pays concernés;
- permettre des mouvements étudiants et enseignants, entre un établissement français et un établissement africain et ce dans les deux sens.

Cet appel à projets pourra être financé à hauteur de 20 millions d'euros par le gouvernement français via l'AFD au titre de la politique d'aide aux pays en voie de développement menée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il est opéré par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et Campus France.

## **PAYS ELIGIBLES**

Le programme PEA est ouvert aux 18 pays africains définis comme « prioritaires » par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) : **Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Ethiopie, Gambie, Guinée, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.**

## **SELECTION DES PROJETS**

Chaque projet sera coordonné par un établissement d'enseignement supérieur d'un pays africain, d'une part, et un ou plusieurs établissement(s) français, d'autre part. Il ciblera les formations de niveau Licence (Bac+3), Master (Bac+5) et Doctorat (Bac+8) concernant un secteur d'activités prioritaire pour le développement durable du pays concerné.

Le processus de sélection des projets de l'appel à projets se déroulera en deux phases : les candidats ont jusqu'au 21 septembre 2020 pour déposer leur pré-projet, puis à l'issue d'une évaluation, les pré-sélectionnés seront invités à soumettre un projet complet. Les projets lauréats seront soutenus pendant 4 ans pour un montant compris entre 1,5 et 3,5 M€.

Pour toute question : [pea@anr.fr](mailto:pea@anr.fr)

Consulter le texte de l'appel à projets « Partenariats avec l'enseignement supérieur africain » : <https://anr.fr/PEA>

## **À propos de l'Agence nationale de la recherche**

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu'international.

L'ANR est aussi le principal opérateur des programmes d'investissements d'avenir (PIA 1, 2 et 3), dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour lesquels elle assure la sélection, le

financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d'initiatives d'excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche.

L'ANR est certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses processus liés à la « sélection des projets ».  
[www.anr.fr](http://www.anr.fr)

**Contact presse :**

Katel LE FLOC'H | [contactpresse@anr.fr](mailto:contactpresse@anr.fr) | +33 6 81 61 12 97

**À propos de l'AFD**

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale.

Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance... Nos équipes sont engagées dans plus de 4000 projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-mer français et 115 pays. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

**Contact presse :**

Lou BACHELIER-DEGRAS | [bachelierdegras@afd.fr](mailto:bachelierdegras@afd.fr) | +33 6 26 87 91 46

**À propos de Campus France**

L'agence Campus France soutient l'attractivité de l'enseignement supérieur français en assurant sa promotion auprès des étudiants internationaux. Elle a également pour missions de gérer les boursiers des gouvernements français et étrangers, d'accompagner étudiants et chercheurs en mobilité, de piloter le réseau France Alumni et d'analyser la mobilité étudiante en France et dans le monde.

L'agence coordonne en France le Forum Campus France (376 établissements). Dans le monde, elle s'appuie sur les 259 Espaces Campus France, sous l'autorité des ambassades de France dans 127 pays.

**Contact presse :**

Florent BONAVENTURE | [florent.bonaventure@campusfrance.org](mailto:florent.bonaventure@campusfrance.org) | + 33 6 34 68 59 25